



# **GLOBAL G.A.P.**

## **Module complémentaire**

### **AH-DLL GROW**

FORM01 : Évaluation des risques pour la  
surveillance des résidus

VERSION FRANÇAISE 3.0 (EN CAS DE DOUTES, LA VERSION ANGLAISE EST DÉTERMINANTE)

VALABLE À PARTIR DU : 10 AOÛT 2020

OBLIGATOIRE À PARTIR DU : 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2020

**FORM01 : MODULE COMPLÉMENTAIRE AH-DLL GROW – ÉVALUATION DES RISQUES POUR LA SURVEILLANCE DES RÉSIDUS**

*La présente évaluation des risques n'est complétée que par les producteurs pour qui il est spécifiquement indiqué qu'une évaluation des risques est obligatoire (« OUI ») selon l'annexe 1.1 et/ou l'annexe 1.2. La présente évaluation des risques doit être complétée pour chaque culture (merci de dupliquer le présent formulaire si nécessaire).*

**GGN :** \_\_\_\_\_

**NOM DE L'ENTREPRISE :** \_\_\_\_\_

**INTERLOCUTEUR :** \_\_\_\_\_

**DATE :** \_\_\_\_\_

**Culture :**

**1. Combien de tests de résidus ont été effectués l'année dernière, et quels en étaient les résultats ?**

	Date du test	Résultats vis-à-vis de la LMR-UE	Résultats vis-à-vis de la DARf-NL (pour AH) et de la DARf-BE (pour DLL)
		Nombre de tests	Nombre de tests
<b>0 – 50 %</b>			
<b>50 – 100 %</b>			
<b>&gt; 100 %</b>			
<b>Total</b>			

AH - Albert Heijn ; DLL - Delhaize ; DARf - dose aiguë de référence ; NL - Pays-Bas ; BE - Belgique

**2. Quels ingrédient actifs ont dépassé la limite de 50 % de la Limite maximale de résidus européenne (LMR-UE) et/ou de la Dose aiguë de référence [DARf-NL (pour AH) et DARf-BE (pour DLL)] au cours de l'année/la saison précédente ?**

Notez les ingrédients actifs :

**3.A. Les ingrédients actifs mentionnés en question 1 correspondent-ils à des produits phytopharmaceutiques (PPP) utilisés/appliqués, et de quels PPP s'agit-il ?**

- OUI** (Si OUI, répondez aux questions 3.C., 3.D. et 3.E. – notez les ingrédients actifs.)
- NON** (Si NON, notez les ingrédients actifs qui n'ont pas été appliqués à la culture mais qui ont été détectés. Ensuite, répondez à la question 3.B.)

**3.B. Comment expliquer la présence des ingrédients actifs qui ont été détectés sur la culture mais qui n'ont pas été appliqués ?**

**3.C. Comment le dépassement de cette limite sera-t-il évité pendant le reste de la saison actuelle et lors de la prochaine saison ?**

**3.D. Les mêmes ingrédients actifs seront-ils utilisés à nouveau lors de la saison actuelle et pendant la prochaine saison ?**

- NON**
- OUI** (Si OUI, notez les ingrédients actifs qu'il est prévu d'utiliser à nouveau.)

**3.E. Expliquez pourquoi cet ingrédient actif sera à nouveau utilisé ?**  
(Ensuite, répondez à la question 4.)

**4. Si le(s) même(s) ingrédient(s) actif(s) qui a/ont dépassé les limites autorisées pendant la saison actuelle est/sont à nouveau utilisé(s) lors de la saison/année prochaine, quelles mesures seront prises par l'entreprise afin d'éviter des dépassements ?**

- Mesures de prévention des dépassements, par exemple : \_\_\_\_\_
- Méthodes d'application alternatives ou améliorées
  - N'appliquer les PPP qu'en association avec un dépistage
  - N'appliquer les PPP qu'au moment le plus opportun à l'aide de l'outil de soutien disponible, par ex., \_\_\_\_\_
- Appliquer des périodes de rétention plus longues que celles spécifiées sur l'étiquette
- Prélever des échantillons de résidus **avant** la livraison du produit
- Autre : \_\_\_\_\_

**5. Des ingrédients actifs ont-ils été utilisés lors de(s) l'année(s) précédente(s) pour lesquels la norme LMR sera diminuée lors de la saison de culture à venir ?**

- NON**
- OUI** (Si OUI, notez les ingrédients actifs.)

- Quelles mesures seront prises afin d'éviter le dépassement de ces normes LMR (prenez également en compte la culture des plantes) ?

**6. Utilisez-vous un nouvel (de nouveaux) ingrédient(s) actif(s), et vous attendez-vous à ce que ce nouvel ingrédient actif dépasse la LMR-UE et/ou la DARf-NL (pour AH) et la DARf-BE (pour DLL) ?**

- NON**
- OUI**

- Quelle est la marque et l'ingrédient actif du/des nouveau(x) PPP, et expliquez pour quelle raison ce(s) PPP est/sont utilisé(s) ?

**7. Appliquez-vous un/des PPP post-récolte dans le champ/l'entrepôt/la station de conditionnement ?**

- NON**
- OUI**

– Quelle est la marque et l'ingrédient actif du/des PPP post-récolte, et expliquez pour quelle raison ce(s) PPP est/sont utilisé(s) ?

Date :	Complété par :
	<p>Nom :</p>  <p>Signature :</p>